

Programme de la Formation

IMPRESSION 3D

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
IMPRESSION 3D: Le contexte, les enjeux et le marché de l'impression 3D (2e partie)	Présentiel	mercredi 13 juin 2018, 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans
IMPRESSION 3D: Le contexte, les enjeux et le marché de l'impression 3D (1er partie)	Présentiel	dimanche 30 décembre 2018, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'impression 3D, désignée par Obama comme procédé révolutionnaire, encensée par les médias et affichant une croissance de 26% est en train de s'imposer comme un outil indispensable dans de nombreux secteurs. L'architecture, domaine perpétuellement réinventé au croisement entre science et créativité est un secteur particulièrement concerné par cette révolution du sur mesure qu'est l'impression 3D. La formation s'intéresse à l'outil, physique et numérique mais également à ses impacts sur la société et sur le métier d'architecte.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Maitriser la chaine numérique
Maitriser les parametres d'une machine FDM
Comprendre les enjeux de l'impression3D au niveau sociétal, et ses impacts sur l'architecture
Comprendre la technologie Bim en lien avec l'impression 3D

PRISE EN CHARGE

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez.
La demande de prise en charge doit être effectuée par le stagiaire

PUBLIC CIBLE

Architectes, designers et tous ceux qui souhaitent connaître et pratiquer l'impression 3D

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

La formation comportera deux journées de 7h et sera assurée par un ingénieur et un assistant travaillant sur Autocad. Les imprimantes 3D seront fournies par les formateurs.

Il est nécessaire que les stagiaires amènent leur propre ordinateur.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module
IMPRESSION 3D: Le contexte, les enjeux et le marché de l'impression 3D (2e partie)

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : mercredi 13 juin 2018, 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Innover, concevoir des pièces complexes
- Passer au prototypage rapide, raccourcir votre chaîne logistique
- Se rapprocher du client par la personnalisation des produits, avec une approche plus collaborative
- Imprimer directement les maquettes, prototypes et pièces finies, pour innover!
- Une meilleure culture technique me permet d'appréhender les enjeux de la transformation numérique

FORMATEUR(S)

GAUCHER Léonard

OUTILS PÉDAGOGIQUES

La prestation est assurée par deux formateurs: un ingénieur et un assistant. Il est nécessaire que les stagiaires amènent leur propre ordinateur

Les formateurs travailleront avec les logiciels suivants :

- Archicad
- Cura
- preform
- fusion 360
- Autocad
- Inspire

Chaque stagiaire devra venir en formation avec son ordinateur.

PROGRAMME

Partie culture technologie

- Les matériaux d'impression
- L'impression 3D dans le secteur de l'architecture
- La révolution du Bim

-Impression 3D : propriété intellectuelle & responsabilités

-L'Impression 3D, vecteur d'écologie

Partie pratique

-Conception 3D et formats numériques, réussir ses exports

-Scanners & Impression 3D

-FDM : Maintenance des imprimantes, bonnes pratiques & erreurs à éviter

Il est vivement conseillé de fréquenter les deux modules.

Pour autant, il est possible de ne s'inscrire qu'au premier module.

Par contre, il n'est pas possible de s'inscrire uniquement au second module car ce dernier exige les acquis du premier module

Module

IMPRESSION 3D: Le contexte, les enjeux et le marché de l'impression 3D (1er partie)

0 heure de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : dimanche 30 décembre 2018, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- La manipulation et le paramétrage des imprimantes 3D
- Un savoir faire suffisant pour pouvoir introduire l'impression 3D dans vos projets
- Innover, concevoir des pièces complexes
- Passer au prototypage rapide, raccourcir votre chaîne logistique
- Se rapprocher du client par la personnalisation des produits, avec une approche plus collaborative
- Imprimer directement les maquettes, prototypes et pièces finies, pour innover!"
- Une meilleure culture technique me permet d'appréhender les enjeux de la transformation numérique

FORMATEUR(S)

GAUCHER Léonard

OUTILS PÉDAGOGIQUES

La prestation est assurée par deux formateurs, un ingénieur et un assistant. Il est nécessaire que les stagiaires amènent leur propre ordinateur

Les formateurs travailleront avec les logiciels suivants :

- Archicad
- Cura
- preform
- fusion 360
- Autocad
- Inspire

Chaque stagiaire devra venir en formation avec son ordinateur.

PROGRAMME

Partie culture technologie:

- Historique de l'Impression 3D, Contexte & Marché
- Les différents procédés de fabrication et leurs problématiques
- L'Open source : historique et implications
- Les sciences émergentes : optimisation topologique
- Choisir un procédé de fabrication et une machine

Partie pratique:

- Présentation de la chaîne numérique
- Slicer : utilisation de Cura
- Manipulation des imprimantes & Impressions
- Utilisation d'autocad

Il est vivement conseillé de fréquenter les deux modules.

Pour autant, il est possible de ne s'inscrire qu'au premier module.

Par contre, il n'est pas possible de s'inscrire uniquement au second module car ce dernier exige les acquis du premier module

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : IMPRESSION 3D

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
IMPRESSION 3D: Le contexte, les enjeux et le marché de l'impression 3D (2e partie)	Présentiel	mercredi 13 juin 2018, 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans
IMPRESSION 3D: Le contexte, les enjeux et le marché de l'impression 3D (1er partie)	Présentiel	dimanche 30 décembre 2018, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

Places limitées à : 12

Date de clôture des inscriptions : 29/05/2018
 (Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : Prénom :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Département de naissance :

E-mail personnel : (E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)

Téléphone portable Date d'entrée dans l'entreprise :

Diplôme d'État d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non Architecte DPLG : Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO/EP (ACTALIANS)
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : IMPRESSION 3D: Le contexte, les enjeux et le marché de l'impression 3D (2e partie)		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	MODULE 1+2 - ADHÉRENT	420,00 € €
	MODULE 1+2 - NON ADHÉRENT	450,00 € €
Module 2 : IMPRESSION 3D: Le contexte, les enjeux et le marché de l'impression 3D (1er partie)		0h / 0 jour	
Coût pédagogique	MODULE 1-ADHÉRENT	220,00 € €
	MODULE 1- NON ADHÉRENT	250,00 € €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

- Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter
ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.